



AVIS PUBLIC

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM

AVIS DE PROMULGATION RÈGLEMENT NUMÉRO 2026-01-1027

RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX

AVIS PUBLIC EST, PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LA SOUSSIGNÉE,
CATHERINE PEPIN, DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE DE LA
MUNICIPALITÉ DE WICKHAM, MRC DE DRUMMOND :

Que le conseil municipal a adopté le 20 janvier 2026, le Règlement portant le numéro 2026-01-1027 intitulé « **RÈGLEMENT SUR LE TRAITEMENT DES ÉLUS MUNICIPAUX** ».

Que l'objet de ce règlement est de fixer la rémunération, les compensations, l'allocation de dépenses et les modalités d'indexation applicables au maire et aux membres du conseil municipal de Wickham.

Qu'une copie de ce règlement a été déposée au bureau municipal où toutes les personnes intéressées peuvent en prendre connaissance durant les heures de bureau.

Que ce règlement entre en vigueur rétroactivement au 1^{er} janvier 2026.

DONNÉ A WICKHAM CE VINGT-SEPTIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER 2026.

Catherine Pepin
Directrice générale et greffière-trésorière